

PORT JUVENAL  
COMMISSION TRAVAUX EXCEPTIONNELS (CTE)  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 JUIN 2023

Le vendredi 9 juin 2023, la CTE s'est réunie à 14h30 dans les locaux de Foncia.

**Sont présents :**

Les membres de la CTE :

Mesdames Mounier (M5), Monier (M3), Loudhini (M6), Auriol (M4), Constantin(M12)  
Messieurs Blanc, Monier (M3), Turquet (M10), Maraux (M6), Acquier (M7), Poirier (M6),  
Caucheteux (M1), Crozat (M6)

Mesdames BEGUE (FONCIA)

**Sont excusé(e)s :**

Monsieur Devalland (M8)  
Madame Fourquier (M6)

RAPPEL DE L'ORDRE du JOUR

Madame BEGUE présente l'ordre du jour :

- Réponses à transmettre à l'Atelier Bofill
- Propositions d'honoraires de Mr Huet

PROJET DE REPONSES AUX DEMANDES DE L'ATELIER BOFILL

Madame BEGUE rappelle que les membres de la CTE sont réunis pour examiner le projet établi par Mr Huet pour répondre aux demandes de précisions faites par l'Atelier Bofill le 10 mars 2023 en visio conférence.

Le dossier de Mr Huet a été transmis à tous les membres de la CTE qui ont pu ainsi en prendre connaissance.

Les participants échangent, confrontent leurs opinions et notamment :

- Mr Crozat pense que le projet a peu de chance d'aboutir car il conviendrait d'élargir l'éventail des possibilités de menuiseries.
- Madame Loudhni, Messieurs Blanc, Caucheteux, Turquet, Maraux rappellent que l'étude a pour but principal la protection solaire (BSO Brises Soleil Orientables). La proposition de l'Atelier Bofill permet à chacun la pose ou non de ces protections. La

position de l'Atelier Bofill est une étape et une avancée inespérées, voire «énorme» comme l'a indiqué un participant.

De même, l'Atelier Bofill accepte le remplacement des menuiseries actuelles par des menuiseries OF (ouvrant à la française) ou des oscillo battants, solutions qui permettent le respect de la trame. Cette solution a la faveur de l'Atelier Bofill, comme Madame Manzanares le dit dans son mail du 23 septembre 2022 : *»Le Scenario A ai le plus adéquat au projet, avec le respect de la trame existante avec les 4 panneaux, les fenêtres ouvrants à la françaises et oscillo-battants. «*

- Monsieur Caucheteux regrette que l'architecte ait peu étudié une proposition de menuiseries offrant une large aération pour les petites pièces.
- Monsieur Acquier avance que l'architecte Huet a été choisi pour sa proposition de châssis coulissant ; les participants lui rappellent que la consultation d'architectes consistait en l'étude de protection solaire et non de choix de menuiseries.

En ce qui concerne les protections solaires par BSO, Madame Constantin ainsi que d'autres participants proposent que les BSO puissent être de largeur adaptée à la typologie et au plan des logements.

A la demande de Madame Begue, Monsieur Monier donne quelques explications complémentaires en réponse aux questions de l'assistance : principe de menuiseries en rénovation, largeur de BSO, prototype, rappel des travaux de la CTE (tableau des critères de choix et tableau des avis des 19 membres de la CTE dont un exemplaire est à la disposition des membres) ....

Madame Auriol pense que des aides financières pourraient être obtenues. Il est aussi possible d'espérer une aide de la Région pour la réalisation du prototype.

Madame Begue propose que la CTE approuve le dossier de l'architecte Huet. Madame Begue relit le courrier d'accompagnement en date du 10 mai 2023. Elle relit aussi la description des principes menuiseries, protection solaire, habillage des nez de plancher en date du 21 avril 2023. A propos de ce document, au paragraphe FENETRES, les participants demandent à ce que une virgule soit remplacée par un « ou » dans la phrase : « chambres : 2 battants OU 1 ouvrant à la française et 1 fixe, .... ».

Madame Begue fait voter : Mr Acquier s'abstient, Mr Crozat vote contre, tous les autres participants votent pour.

Le dossier est approuvé par 11 pour, 1 contre, 1 abstention.

Les participants sont contents de cette décision qui permet enfin d'avancer l'étude.

Monsieur Huet sera informé de la modification à apporter et sera invité à transmettre le dossier à l'Atelier Bofill.

HONORAIRES DE MR HUET POUR DES MISSIONS COMPLEMENTAIRES
---

Madame Begue a reçu ce matin de Mr Huet des tableaux de propositions d'honoraires pour les missions d'établissement des cahiers des charges, de prototype et de réalisation des habillage de nez de plancher. Ces documents ont été transmis à la CTE.

Franc Monier donne quelques explications à travers la lecture d'une proposition : sigles, besoins ou non de mission ...Il est à remarquer que Mr Huet a fait des propositions ne correspondant pas aux demandes de la CTE : par exemple, des honoraires proposés pour le remplacement de toutes les menuiseries ou la pose de tous les BSO !!!!

Une attention particulière devra être apportée à ces propositions, notamment sur la pertinence de certaines missions ou sous-missions. Il conviendra aussi de prévoir l'annulation de la tranche conditionnelle de l'actuel contrat avec l'architecte.

PROCHAINE REUNION DE LA CTE
-----------------------------

Aucune date de réunion n'a été arrêtée.

La réunion se termine à 16h30.

Compte rendu établi par Madame Loudhini et Monsieur Monier.

Le présent compte rendu est transmis aux membres de la CTE, à Monsieur GERIN, Madame KOBBI et Madame GOPAL (FONCIA).

\*\*\*